

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 04 mai 2026

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL - ECOLE D'ARTS PLASTIQUES - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2026-2027

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Yannick ALLIROL, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Yohann BOUILLON, Sophie BOUITRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Simon CHARLES, Christelle CHASSAGNE, Dominique CHAUSSERAY, Sarah COTTIN, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Anne-Sophie GUICHET, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Baptiste PEYRAUD, Olivier POIRAUD, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURALT, Catherine ROUSSILLON, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Julie SIAUDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Judith VIEILLE, Florence VILLES, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON pouvoir à Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Christophe RUAULT pouvoir à Henri-Pierre BABEAU.

Titulaire absent suppléé :

Richard PAILLOUX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Henri-Pierre BABEAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 4 MAI 2026

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL - ECOLE D'ARTS PLASTIQUES - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2026-2027

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais portant compétence communautaire en matière de « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ;

La Communauté d'agglomération du Niortais gère deux établissements d'enseignement artistique :

- Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Auguste-Tolbecque, qui dispose d'un site à Niort et d'antennes à Chauray, Frontenay-Rohan-Rohan, Prahecq et Vouillé ;
- L'Ecole d'Arts Plastiques, qui accueille ses élèves à Echiré, Niort et Saint-Hilaire-la-Palud.

A titre d'information, sur l'année scolaire 2025-2026 :

- Le Conservatoire compte 1 018 élèves pour 2 396 élèves/cours ;
- L'école d'arts plastiques accueille 260 élèves pour 288 élèves/cours.

La Communauté d'Agglomération du Niortais inscrit sa politique culturelle dans une préoccupation sociale d'accès pour tous aux enseignements artistiques. Ainsi, différents tarifs sont proposés au regard du quotient familial et des dégressivités sont prévues selon le nombre d'inscrits par famille. Depuis l'année 2025-2026, un tarif spécifique est également appliqué aux étudiants. Il est à noter que les participations des usagers ne couvrent pas l'intégralité du coût de la scolarité.

Chaque année, il convient de définir les tarifs de ces équipements en amont de la période de pré-inscription des élèves, qui débute en mai.

Ainsi, pour l'année scolaire 2026-2027, il est proposé une actualisation des tarifs tenant compte de l'inflation (+0,8%).

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Adopte la grille tarifaire du Conservatoire et de l'Ecole d'Arts Plastiques, en annexe, pour l'année scolaire 2026-2027.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Henri-Pierre BABEAU

Elisabeth MAILLARD

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée